



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-37064>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-37064**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Syndicat Mixte de Valberg (06)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 25060202600016

Ville : Valberg

Code postal : 06470

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : SMVACBC2026-1

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : PHILIPPE LEGRAND

Adresse mail du contact : plegrand@valberg.com

Numéro de téléphone du contact : +33 493022390

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : DUME OU DC1 ET DC2
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services au cours des trois derniers exercices disponibles à la rubrique E1 de l'imprimé DC2.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des principales fournitures et services équivalent au cours des cinq dernières années en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26/05/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Libellé % 1- Valeur Technique 50 2- Prix 40 3-Développement durable 10

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande – Fourniture de vêtements de travail pour le domaine skiable de Valberg (sans minimum – maximum 100 000 € HT – durée 1 an non reconductible).

Code CPV principal - Descripteur principal : 18100000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la fourniture de vêtements de travail pour les agents du domaine skiable de Valberg. Il comprend notamment des blousons, softshell, pantalons techniques et capes de pluie. Les vêtements devront être adaptés aux conditions de montagne et à un usage professionnel intensif. Les prestations incluent la livraison et le réassort selon les besoins de l'acheteur. Procédure adaptée ouverte suivant articles R.2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

Lieu principal d'exécution du marché : STATION DE VALBERG

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : 100000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le présent contrat est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande, conformément aux dispositions : o L. 2125-1 o R.2162-1 à R.2162-6 o R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum de 100 000,00EUR HT sur la durée d'un an non-reconductible à compter de la notification du contrat. Le dispositif de R.2122-4 du Code de la Commande Publique pourra être envisagé par l'acheteur. Variantes libres autorisées dans les conditions indiquées dans le RC. • Echantillon : Afin de permettre une analyse qualitative concrète des offres, notamment au regard des exigences techniques du CCTP, les candidats devront fournir des échantillons représentatifs des vêtements proposés en TAILLE L, cette dernière étant la plus représentative chez les agents. Ces échantillons ont pour objet de permettre à l'acheteur de vérifier : la qualité des matériaux et des finitions ; la conformité aux caractéristiques techniques exigées (impermeabilité, résistance, équipe-ments, etc.) ; le confort, l'ergonomie et l'adaptation à l'usage professionnel en domaine skiable ; l'aspect visuel et les coloris des vêtements. Les échantillons devront être adressés avant la date limite de remise des offres, aux frais exclusifs des candidats, à l'adresse suivante : Syndicat Mixte de Valberg Centre administratif 06470 VALBERG Les colis devront porter clairement la mention suivante : « Consultation – Opération 2026 Renouvellement vêtements Domaine skiable – Échantil-lons pour offre-SMVMAPA2026-3» afin de permettre leur identification par les services de l'acheteur. Aucune indemnisation ni dédommagement ne sera accordé aux candidats au titre de la fourni-ture ou de l'envoi des échantillons. L'absence d'échantillons ou la fourniture d'échantillons non conformes pourra entraîner le rejet de l'offre comme irrégulière. Les échantillons des candidats non retenus pourront être restitués sur demande et à leurs frais. Les conditions d'envoi, de présentation et de restitution des échantillons définies ci-dessus s'appliquent également aux variantes libres-Il faudra indiquer sur l'envoi OFFRE VARIANTE. Date limite de réception des échantillons : Les

échantillons devront impérativement être reçus par l'acheteur avant la date et l'heure limites de remise des offres. Il est précisé que la date et l'heure de réception des échantillons font foi, et non la date d'envoi par le candidat. Tout échantillon réceptionné après la date et l'heure limites de remise des offres (DLRO) ne sera pas pris en compte dans l'analyse des offres. En conséquence, l'absence d'échantillons dans les délais impartis pourra entraîner le rejet de l'offre comme irrégulière. Il appartient aux candidats de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de garantir la bonne réception des échantillons dans les délais impartis.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/04/2026